

ARTICLE IV — HONORAIRES

Honoraires et modalités de facturation

Grille publiée · Trois modes · Mise à jour : 14 mai 2026

Notre cabinet se consacre exclusivement au recouvrement de créances commerciales. Pour chaque mandat, nous publions une grille tarifaire claire et un mode de facturation adapté à la nature et au volume du dossier — sans honoraires cachés, sans majoration de débours.

Trois modes de facturation

Selon la nature du dossier, l'un (ou plusieurs) de ces trois modes s'applique. Tous nos mandats sont confirmés par écrit avant le début de toute prestation.

I. Forfait — un acte unique, prix fixe

Pour un livrable précis dont la portée et le délai sont déterminés à l'avance — typiquement, une mise en demeure ou une lettre formelle. Pas de surprise : vous payez le forfait, point.

FORFAIT	HONORAIRES (+ TAXES)
Mise en demeure · Essentiel (courriel recommandé avec accusé)	295,00 \$
Mise en demeure · Recommandée (poste recommandée + courriel)	450,00 \$
Mise en demeure · Signification (huissier de justice)	650,00 \$

Les débours d'huissier (signification, déplacement, kilométrage) sont refacturés au coûtant et préautorisés par écrit.

II. Au succès — aucun honoraire si aucun recouvrement

Pour le recouvrement amiable (pré-litige) de créances commerciales au Québec. Notre rémunération est strictement basée sur les sommes effectivement perçues. Si nous ne recouvrons rien, vous ne payez aucun honoraire.

MONTANT DE LA CRÉANCE	HONORAIRES SUR SOMMES RECOUVRÉES
1 001 \$ à 10 000 \$	25 %
10 001 \$ à 20 000 \$	20 %

MONTANT DE LA CRÉANCE	HONORAIRES SUR SOMMES RECOUVRÉES
20 001 \$ à 50 000 \$	15 %
50 001 \$ et plus	12 %

Des débours externes (huissier, postes recommandées, frais de greffe, recherches de solvabilité) peuvent s'appliquer — toujours avec votre accord préalable et au coûtant.

III. Taux horaire — dossiers complexes, litige et exécution

Pour les dossiers qui dépassent le pré-litige : poursuite civile, saisie avant jugement, exécution post-jugement, transfrontalier complexe, dossiers contestés ou multi-parties. Estimation écrite avant chaque phase, plafond négociable.

PROFIL	TAUX (+ TAXES)
Avocat collaborateur	295 \$ / heure
Avocat senior · associé	395 \$ / heure
Litige complexe · urgence	425 \$ / heure

Facturation mensuelle détaillée par phase. Une provision pour frais de cour peut être demandée pour les dossiers judiciaires.

Volet transfrontalier

Lorsque le débiteur est situé hors Québec, le recouvrement nécessite une coordination avec un cabinet correspondant. Notre rémunération demeure au succès, ajustée selon la juridiction du débiteur.

JURIDICTION DU DÉBITEUR	HONORAIRES SUR SOMMES RECOUVRÉES
Ontario	22 %
Autre province canadienne	28 %
États-Unis d'Amérique	32 %
Union européenne	35 %

Les honoraires du cabinet correspondant et les frais de cour locaux peuvent s'ajouter et sont précisés au mandat. Aucun honoraire CréditJuris si aucune somme n'est recouvrée.

Débours et frais externes

Les débours suivants peuvent s'appliquer en plus des honoraires, toujours avec votre autorisation préalable et facturés au coûtant exact :

- Frais de greffe (Cour du Québec, Cour supérieure)
- Frais d'huissier (signification, exécution, transport)
- Poste recommandée Canada Post
- Recherches de solvabilité et rapports de crédit commercial
- Inscriptions ou recherches au RDPRM / Registre foncier
- Traductions officielles, expertises (par fournisseur tiers)
- Frais de cabinet correspondant pour dossiers transfrontaliers

Modalités de facturation

Quand sommes-nous payés ?

- Forfait — à la livraison du livrable (mise en demeure expédiée).
- Au succès — sur chaque versement reçu en fidéicomis. Aucune facture si aucun montant n'est recouvré.
- Taux horaire — facturation mensuelle, modalités de 30 jours.

Compte en fidéicomis

Les sommes recouvrées transitent par notre compte en fidéicomis. Vous recevez un état détaillé à chaque versement, avec retenue automatique de notre commission et remise du solde sous 5 jours ouvrables.

Engagements écrits

- Réponse sous 24 heures ouvrables après réception d'un dossier complet.
- Évaluation initiale et devis écrit gratuits avant tout mandat.
- Aucun frais sans entente écrite signée par les deux parties.
- Transparence tarifaire : grille publiée, factures détaillées par phase.

POUR DÉMARRER UN MANDAT

Consultation gratuite de 30 minutes · calendly.com/emile-nicolov-creditjuris/30min

Courriel · info@creditjuris.com · Téléphone · 514 737-0151

Portail client (dépôt sécurisé du dossier) · www.creditjuris.com/portail

Ces tarifs s'appliquent à compter du 14 mai 2026 et peuvent être révisés annuellement. Les conditions complètes (définition de « montant recouvré », gestion des débours, modalités de résiliation, etc.) sont précisées dans l'entente de services signée pour chaque mandat. Document informatif — ne constitue pas un engagement contractuel.